



**LES RIVERAINS  
DOIVENT FAIRE LEUR PART  
POUR PROTÉGER  
L'EAU DU LAC**

Nous rappelons l'importance pour les riverains du lac à l'Anguille de faire leur part sur leur terrain pour protéger le lac de la prolifération excessive des algues bleu-vert.

**Les conseils de l'association sont les suivants :**

Laisser pousser la végétation naturelle dans la bande riveraine en bordure du lac. Autrement dit ne pas passer la tondeuse pour permettre à cette bande riveraine de revenir ou de demeurer à l'état naturel.

On peut planter des arbres et arbustes, mais sans arracher ce qu'il y a déjà (pelouse et autres plantes).

On ne doit pas mettre de paillis ou autres matériaux pour empêcher les herbes et autres plants de pousser de façon naturelle.

On ne doit pas tailler les arbres et arbustes, ni enlever les mauvaises herbes.

On ne doit pas aménager d'allées en pierre ou en asphalte dans la bande riveraine lors de l'aménagement d'un accès ou vue sur le lac.

On ne doit pas abattre les arbustes et les arbres existants, ni enlever les herbacées (ne pas tondre la pelouse). Autrement dit les bandes riveraines déjà à l'état naturel doivent le rester.

On doit comprendre finalement qu'une bande riveraine efficace doit comprendre la strate des herbacées en plus des arbustes et des arbres.

On doit cesser toute fertilisation chimique ou naturelle ainsi que l'usage de pesticides dans la bande riveraine.

On s'interdit toute tentative de contrôle de la végétation par des moyens mécaniques ou par l'usage d'herbicides.

La nature va rétablir avec le temps les trois strates de végétation : herbacée, arbustive et arborescente constituant une bande riveraine efficace.

La nature va restaurer la végétation si on respecte la condition suivante : on ne doit pas à l'automne passer la tondeuse et raser tout le travail de restauration de végétation naturelle que la nature a réalisé durant l'été.

Combiné à d'autres gestes concrets (installations septiques adéquates, utilisation de savon et produits nettoyants sans phosphate), ces bons comportements vont à long terme améliorer et préserver la qualité de l'eau du lac à l'Anguille et prévenir la prolifération des cyanobactéries.